

15 juin 2001

Conférence de presse de M. Bernard Landry, premier ministre, M. Jean Rochon, ministre d'État au Travail, à l'Emploi et à la Solidarité sociale et Mme Nicole Léger, ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
Dévoilement de mesures additionnelles pour lutter contre la pauvreté

[M. Landry:] Alors, vous savez que, dans le discours inaugural, nous avons fait ressortir comme priorité gouvernementale très importante un nouveau chapitre de la lutte à la pauvreté. Ce n'est pas le début d'une telle action, parce que, même dans les périodes difficiles de rééquilibrage des finances publiques, nous avons tenté de garder un équilibre humain et social acceptable, en particulier par la clause d'appauvrissement zéro pour les prestataires de l'aide sociale qui ont des contraintes sévères à l'emploi. Aucun d'entre eux et d'entre elles n'a souffert des efforts qui nous ont conduits au déficit zéro. Dans le même temps et au même moment où nous faisons ce rééquilibrage, nous avons instauré un système de garderies qui est le plus progressiste de notre continent, les fameuses garderies à 5 \$. Nous avons instauré et rodé un régime très avancé de perception des pensions alimentaires. On sait que la non-perception conduit évidemment à la pauvreté, de femmes en particulier, dans l'immense majorité des cas. Nous avons, durant la même période, instauré un régime d'assurance médicaments qui couvre l'ensemble de la population, un régime universel, et qui, en particulier, a permis à 1 million d'enfants d'avoir accès aux médicaments. Nous avons instauré la nouvelle politique familiale. Et nous avons donné un essor sans précédent aux entreprises de l'économie sociale qui ont créé beaucoup d'emplois, qui ont créé beaucoup d'entreprises.

Donc, nous sommes fiers, dans les circonstances, du bilan social du gouvernement, du bilan social-démocrate, à une période où on devait remettre les finances publiques en ordre. C'est une notion erronée de croire que le déficit zéro était une approche de droite. Tous les gouvernements progressistes veulent avoir les moyens de répartir la richesse. Et, pour avoir les moyens de répartir la richesse, il faut pas que l'État lui-même soit au bord de la faillite. Alors, les grands gouvernements sociaux-démocrates du monde ont fait la même chose, soit en Grande-Bretagne, soit en France. C'était même dans les critères de Maastricht, comme vous savez, dans le cas de la France, pour adhérer à l'euro — la Grande-Bretagne ne l'a pas fait. Alors, notre gouvernement est resté, durant ces périodes de rigueur, social-démocrate. Quand le beau temps est revenu sur nos finances publiques, nous avons été en mesure, et nous sommes en mesure, de faire plus et mieux. Alors, déjà, dans le dernier budget, on a annoncé un train de mesures qui mobilisaient 815000000 \$. Nous avons haussé les prestations d'aide sociale pour les prestataires qui ne bénéficiaient pas de cette clause d'appauvrissement zéro dont j'ai parlé. Appauvrissement zéro, ils ont été accompagnés pas à pas et scrupuleusement, et là, ce sont les autres que nous avons rejoints dans le dernier budget. Nous avons également ajouté des mesures pour favoriser la réinsertion au travail, l'ingénieux programme Action emploi, là, qui permet de passer de l'aide sociale au statut d'employé, le soutien aux services à domicile et ainsi de suite. Nous sommes par ailleurs toujours convaincus que la base de la lutte à la pauvreté, c'est évidemment la création de la richesse, la création d'emplois et nous en avons développé l'obsession au cours des cinq dernières années. Ce que nous voulons faire maintenant, c'est avoir la même attitude obsessionnelle quant à la lutte à la pauvreté et quant à la réinsertion de ceux et celles d'entre nous qui, malgré une amélioration de l'économie, n'ont pas vu leur sort matériel amélioré

comme il aurait pu l'être. C'est l'amorce qui vous sera présentée aujourd'hui par mes collègues de la lutte à la pauvreté, amorce en termes stratégiques, en termes de plan et de consultation et de mobilisation de la population, mais amorce concrète aussi. On veut pas dire: On va faire des études puis on va consulter la population pendant des années puis ensuite on fera des choses. Des choses se font maintenant et, en plus, une stratégie d'accompagnement se bâtit et est discutée avec les divers groupes sociaux qui s'intéressent particulièrement à la question et avec l'ensemble de la population du Québec. Alors, je vais maintenant demander à mes collègues de donner des détails sur cette lutte à la pauvreté. Je signale que c'est un des éléments des 100 jours, qu'il y en a beaucoup d'autres. On a préparé à votre intention un bilan que M. Wilkins vous fera parvenir dans les heures qui viennent. Cent jours, c'est court, mais avec une équipe déterminée et des gens contents de faire ce qu'ils font, et vous voyez que certains de mes collègues performant beaucoup mieux dans leurs nouvelles fonctions que dans leur ancienne. Alors, j'en ai félicité plusieurs ce matin pour leur dire: Vraiment, vous faites bien ça, vous êtes meilleurs qu'avant. Bien, ils ont dit: C'est la même chose pour vous, monsieur.

[M. Rochon: Alors, merci, M. le premier ministre.

Je suis très heureux, évidemment, comme ministre responsable, avec ma collègue Nicole Léger, de ce mandat de lutte à la pauvreté, de pouvoir, dans la foulée de ce que vient de nous dire le premier ministre, vous présenter les grandes lignes du mouvement que nous voulons initier aujourd'hui.

D'abord, la pauvreté, qu'est-ce que c'est? C'est premièrement un déficit, une difficulté d'ordre monétaire et économique, on connaît très bien cet aspect de la pauvreté, mais c'est plus que ça, la pauvreté. La pauvreté a aussi un aspect de difficulté et de déficit au niveau du développement humain et qui se reflète par une privation plus ou moins importante, selon les circonstances, pour des personnes, pour des individus dans une société d'avoir des occasions équitables de réaliser leur potentiel et d'avoir aussi des opportunités de faire des choix pour mener une vie décente. Alors, c'est à ça qu'on continue de s'attaquer dans la foulée de ce qui a été déjà entrepris par le gouvernement.

C'est devenu possible — et c'est très clair sur le plan international — c'est devenu possible de s'attaquer à la réalité et de réussir à réaliser les objectifs qu'on va se donner. C'est devenu possible, d'abord, en intensifiant l'action qu'on a entreprise par des mesures significatives, comme l'a dit le premier ministre, et en assurant une constance et une cohérence encore plus grandes dans nos actions. Et c'est devenu possible, en plus d'intensifier, en intégrant une approche collective au sein du gouvernement, avec le gouvernement et l'ensemble des partenaires -socioéconomiques dans la société et ça, à tous les niveaux: au niveau local, au niveau régional et au niveau national. Et c'est pour ça qu'on a bien choisi comme thème qu'il s'agit de ne laisser personne de côté, ni parmi les gens qui ont besoin d'être soutenus, ni parmi l'ensemble de la société qui a besoin de conjuguer ses efforts pour qu'on y arrive.

Alors, je suis très heureux, d'abord on dit des actions significatives, de pouvoir annoncer, pour l'accélération de notre mouvement ce matin, que le gouvernement utilisera dès maintenant des sommes substantielles qui seront puisées à même la réserve de 100000000 \$ qui a été prévue dans le dernier budget pour répondre à des besoins précis et essentiels

comme se nourrir et se loger. Ainsi, une partie importante de la réserve sera consacrée au développement de logements sociaux pour les personnes les plus démunies. Le montant précis sera connu au mois d'août prochain lorsque les discussions en cours avec le gouvernement fédéral seront complétées. Et cette somme sera gérée par la Société d'habitation du Québec. Vous comprendrez que nous souhaitons grandement — et c'est pour ça que nous devons revenir pour vous donner le montant précis — bénéficier d'une juste part qui nous revient des sommes provenant du gouvernement fédéral en matière de développement de logements durables.

Par ailleurs, nous sommes tous sensibilisés à la problématique des enfants qui vont à l'école l'estomac vide de même qu'aux effets qu'entraîne cette situation sur la capacité de concentration et d'apprentissage des jeunes. Donc, en conséquence, j'annonce que 21000000 \$, sur une période de trois ans, provenant aussi de la réserve, seront investis pour consolider et étendre le travail en matière de soutien alimentaire, qui est déjà réalisé par le ministère de l'Éducation, en collaboration avec des organismes du milieu auprès des jeunes du niveau secondaire. Au cours des trois prochaines années, c'est 7 millions de dollars par année qui vont venir s'ajouter aux sommes que le ministère de l'Éducation consacrera à même ses budgets.

Également, le gouvernement entend s'associer à l'expansion du Club des petits déjeuners du Québec avec l'injection de 3800000 \$ sur deux ans, à même la réserve de Solidarité sociale, toujours. Le Club des petits déjeuners pourra ainsi étendre son action à 100 nouvelles écoles et permettra à 10000 autres enfants du primaire d'entreprendre leur journée scolaire avec un déjeuner complet.

Enfin, j'annonce la mise en oeuvre d'un programme de soutien aux initiatives en matière de sécurité alimentaire pour lesquelles 10000000 \$, provenant toujours de la réserve de Solidarité sociale, seront consacrés. À l'intérieur de ce programme, plusieurs types d'interventions pourront être soutenues à partir des besoins qui seront identifiés dans les milieux et dans les différentes régions. Ainsi, on pourra par exemple financer la mise en oeuvre de cuisines collectives, la création de coopératives alimentaires, de regroupement d'achats, de développement de jardins collectifs et d'autres projets alternatifs du même type qui visent à donner davantage de contrôle aux personnes en situation de pauvreté sur leur sécurité alimentaire. Il y a un aspect éducatif et d'apprentissage important à ce type d'intervention.

Et de même, à l'intérieur de ce volet, en collaboration avec les écoles, les commissions scolaires et le ministère de l'Éducation, ces fonds pourront soutenir des interventions supplémentaires de prévention en milieu scolaire, comme le développement de cuisines collectives ou de jardins collectifs dans les écoles afin d'intervenir auprès des jeunes dans la perspective de renforcer dès le jeune âge leur habileté et de changer des comportements pour une action à plus long terme.

Alors, en plus de ces mesures significatives, nous amorçons un mouvement sur sept grandes orientations que je vous énumère rapidement: D'abord, créer la richesse, la partager et développer l'emploi — on sait qu'on constitue par là les premiers outils pour lutter contre la pauvreté; deuxièmement, de miser sur la valorisation du travail ainsi que sur le potentiel des personnes et des collectivités; favoriser une prise en charge locale et mobiliser la société

civile autour de la lutte contre la pauvreté; quatrième, d'agir sur toutes les dimensions de la pauvreté de manière intersectorielle; une cinquième orientation qui vise à prévenir la pauvreté par une intervention précoce auprès des enfants, comme on commence à le faire de façon accélérée dès aujourd'hui; une sixième orientation, d'améliorer et d'adapter le filet de sécurité sociale; et, finalement, de cibler et d'adapter nos actions aux besoins des personnes, pour des groupes, et en tenant compte des territoires qui sont les plus pauvres dans l'ensemble du Québec.

À partir, donc, d'aujourd'hui, nous amorçons une réflexion, un échange, un dialogue, et ma collègue Nicole Léger va vous donner les grandes lignes de ce qui se déroulera au cours des prochains mois devant nous mener au début de 2002 avec l'élaboration où tous auront été impliqués dans une véritable stratégie intensive de lutte contre la pauvreté.

Mme Léger: Alors, M. le premier ministre, mon cher collègue, membres de la presse, alors, nous entreprenons aujourd'hui une démarche collective, celle de faire reculer la pauvreté au Québec. J'interpelle donc aujourd'hui l'ensemble de la collectivité québécoise, les entreprises privées, publiques, d'économie sociale, les syndicats, les organismes communautaires, les instances de coordination régionale, les gouvernements locaux, les citoyennes et les citoyens, les gens eux-mêmes vivant de la pauvreté. Madame, monsieur, je vous invite à vous engager dans les travaux qui permettront au Québec de choisir les meilleurs outils pour lutter contre la pauvreté. La démarche de concertation que nous proposons débute aujourd'hui.

Le lancement du document Ne laisser personne de côté est le signal de départ qui nous mènera vers l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté jamais vue au Québec, dès le début de 2002.

J'entreprendrai, dès l'automne, une tournée de validation à travers le Québec afin de rencontrer les différents partenaires locaux, régionaux et nationaux. Je serai secondée dans cette démarche par trois secrétaires d'État: Mme Jocelyne Caron, responsable de la Condition féminine, Mme Lucie Papineau, responsable des Régions-ressources, M. André Boulerice, responsable de l'Accueil et de l'intégration des immigrants, ainsi que des députés qui siègent sur le comité que nous avons formé pour nous épauler dans cette tâche: Mmes Diane Barbeau, Manon Blanchet, Solange Charest et MM. Yves Beaumier, Stéphane Bédard, Marc Boulianne et Serge Geoffrion.

Dans ce processus de mobilisation, le gouvernement québécois entend jouer son rôle et agir sur les leviers les plus significatifs pour contrer la pauvreté. Pour leur part, les différents acteurs seront invités, à l'occasion de cette vaste opération, à inventorier les meilleurs moyens de poursuivre, sur les plans régional et local, les efforts pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Ils seront encouragés à partager avec le gouvernement leurs réflexions, leurs solutions, leurs actions pour contrer ce mal, ce fléau sans pitié qu'est la pauvreté.

Ce que nous souhaitons, c'est que, cet automne, les groupes et les personnes intéressées réagissent et s'inspirent des orientations et des perspectives d'action soumises à l'intérieur du document pour en arriver à dégager des priorités en matière de lutte contre la pauvreté.

Les actions déjà posées dans chacune des régions, notamment dans les suites des forums sur le développement social, constituent déjà de précieuses prémices aux réflexions. Les fruits de cette démarche et de ces travaux seront par la suite intégrés dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Elle sera le reflet de consensus, le reflet d'un partenariat collectif. Une fois adoptée par notre gouvernement, nous y consacrerons les meilleurs moyens pour sa mise en œuvre, et ce, dans une optique de partage et d'équité. Vous êtes maintenant en mesure de constater le besoin de solidarité qu'implique l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et, pour y arriver, nous devons nous mobiliser avec cet objectif commun. Il est primordial que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion devienne une préoccupation pour tout le monde. Par la mise en branle de cette démarche de concertation, nous avons comme objectif d'améliorer les conditions de vie des plus pauvres et de favoriser leur autonomie. Nous comptons sur la collaboration des entreprises et des syndicats pour faciliter l'accès aux compétences et l'intégration à l'emploi des personnes exclues du marché du travail. Nous comptons aussi sur la collaboration des organismes communautaires qui interviennent tous les jours pour lutter contre la pauvreté, qui côtoient au quotidien les personnes pauvres et qui, souvent, réussissent, avec grande générosité, à briser leur isolement. Nous invitons aussi toutes les municipalités, les MRC, les CRD, les CLD, à inscrire la pauvreté et l'exclusion dans leur priorité de développement.

Personne ne devrait dormir dehors en plein hiver. Plus de jeunes ne devraient se retrouver à la rue sans parents et sans aide. Plus d'enfants ne devraient arriver à l'école le ventre vide. Pas au Québec. C'est en consolidant nos efforts que nous pourrions obtenir des résultats à la hauteur de nos attentes. Il faut que toutes et tous contribuent au développement de cette stratégie. Je lance donc un appel aujourd'hui à la mobilisation et à la solidarité sociale. Nous venons de jeter les bases qui tracent la voie au dialogue. Reste à chacune et à chacun de s'y engager pour ne laisser personne de côté. Merci.

M. Greer (Stuart): Bon, les questions en français, Denis Lessard.

M. Lessard (Denis): Dans le document, ça paraît assez vague, là, les intentions. C'est des orientations très générales. Dans une première mouture du texte, y avait l'idée d'avoir un régime d'aide sociale différent pour les jeunes. Vous l'avez mis puis après ça vous l'avez retiré. Est-ce qu'y a une logique derrière ça? Quelles sont les...

M. Rochon: Vous dites: Dans une première mouture du texte. Il y a eu différents documents de travail au cours des derniers mois et qui ont servi de base à notre travail. Ce qu'on lance aujourd'hui, on l'a bien dit, là, c'est un mouvement où on convie tout le monde à un dialogue, à une discussion puis à une réflexion pour mettre ensemble les différentes idées qu'on peut avoir et les programmes qu'on veut proposer. Alors, tout ce qui a pu être mentionné au sein de nos ministères, par des gens dans la société, dans les régions, on veut que tout puisse être mis sur la table et qu'on puisse vraiment voir comment on bâtit avec ça une stratégie. Alors, le document est un document qui ouvre le dialogue, on peut pas conclure de ce qu'on retiendra et comment sera l'ensemble de la stratégie avant d'avoir pris le temps de discuter avec tout le monde et de donner à chacun la chance de faire ses propositions et de dire aussi sur quelles bases on fera les choix et comment on fera les priorités dans ce qu'on voudra faire, parce que la lutte pour la pauvreté, c'est pas juste pour une année, ça va durer sûrement

longtemps, c'est un défi énorme à relever. Alors, il faut qu'on mise sur la concertation, et c'est ce qu'on commence ce matin.

M. Greer (Stuart): Norman Delisle.

M. Delisle (Norman): Moi, j'aurais aimé savoir qu'est-ce qu'il advient de deux de vos engagements électoraux de la dernière fois dont on n'entend plus beaucoup parler: l'abolition totale de la pénalité pour le partage du logement des assistés sociaux ainsi que le fait que le versement de pension alimentaire ne réduise pas du même montant les chèques d'aide sociale pour les familles monoparentales.

M. Rochon: La question du logement ou ce qu'on appelait la «pénalité pour le partage du logement», vous savez qu'on s'est engagé déjà à ce que cette pénalité soit retirée complètement avant la fin de notre présent mandat et qu'il y en a déjà 50 % qui a été retiré, et on a déjà pris l'engagement que, avant la fin du mandat, c'est une pénalité qui sera disparue complètement.

Pour les pensions alimentaires, je voudrais bien saisir votre question, là, j'ai pas...

M. Delisle (Norman): Quand un assisté social reçoit une pension... une femme reçoit une pension alimentaire, le montant de son aide sociale est déduit automatiquement du même montant. Alors, la pension alimentaire lui donne pas grand-chose.

M. Rochon: Moi, ce que je peux vous dire, là, j'ai pas la précision, où on en est exactement sur cette mesure aujourd'hui, mais les engagements qu'on a pris, comme pour celui de la pénalité pour le partage du logement, on les a toujours réalisés, nos engagements, et on va les réaliser. Il faut les voir comme faisant partie et étant déjà acquis dans la stratégie. On remet pas en question ce qu'on a déjà dit, on veut faire plus et mieux à partir de ça.

M. Greer (Stuart): Gilles.

M. Morin (Gilles): Oui. M. Rochon, dans les mesures — M. Landry aussi — d'aujourd'hui, le gouvernement annonce pour l'alimentation et le logement, mais, pour l'aide sociale, il y a rien pour aujourd'hui. Alors, est-ce que vous reportez ça dans la grande réflexion, est-ce qu'il faut s'attendre à une autre réforme ou si vous êtes satisfaits des planchers et des barèmes actuels de l'aide sociale?

M. Rochon: Comprenons-nous bien. On a dit que, aujourd'hui, on commence; on termine pas une opération, on la commence. C'est pas une opération qu'on lance sur deux, trois ans, on s'est donné un horizon relativement court — on parle de six à huit mois — pour avoir une stratégie complète. Et, dans les orientations que je vous ai données tout à l'heure, on veut aussi revoir l'ensemble de notre système de filet de sécurité présentement et voir comment on peut l'améliorer dans toute la mesure du possible. Alors, oui, ça fait partie de la stratégie, mais vous comprendrez que, dans l'ensemble de ce qu'on peut faire pour lutter contre la pauvreté, il faut qu'il y ait un consensus social pour bâtir la stratégie, les critères pour choisir les priorités et de voir comment, dans le temps, on va procéder au cours des prochaines

années. On bâtit là quelque chose pour plusieurs années, là, qui va mobiliser tout le monde au Québec.

M. Morin (Gilles): Mais pourquoi ne pas l'avoir fait aujourd'hui parce que ce filet... hausser l'aide sociale, c'est réclamé par tous les... la plupart des groupements. Alors, pourquoi ne pas l'avoir répondu aujourd'hui?

M. Rochon: On avait des choix à faire, on a décidé, aujourd'hui, parce qu'on va continuer à prendre des actions structurantes à mesure qu'on va développer la stratégie, on a choisi deux priorités qui viennent rejoindre des besoins fondamentaux et qui viennent rejoindre ceux qui en ont le plus besoin, nommément les enfants. Parmi les besoins fondamentaux, se nourrir et se loger, faut commencer par ça. Alors, on s'attaque à ça et le reste, on veut le faire venir avec, au cours des prochains mois.]

[M. Landry:] Il y a un budget par année, évidemment, et ce serait très mauvais pour toute lutte future à la pauvreté si le gouvernement lui-même retombait dans des excès de mauvaise gestion. Si on peut faire ce qu'on fait ce matin, c'est justement parce qu'on en a les moyens, pas délirants, mais on a un peu de moyens. Mais on veut pas retomber dans des déficits qui nous enlèveraient nos marges de manœuvre. Alors, on va laisser se dérouler l'année présente, qui est une année assez incertaine sur le plan des surplus, n'est-ce pas, parce que l'économie ralentit sur notre continent. Alors, faut être... avoir la compassion, la générosité et la prudence budgétaire qui nous caractérisent.

[M. Morin (Gilles): Donc, faudra attendre le prochain budget pour voir les mesures... de nouvelles mesures monétaires, enfin, pécuniaires.]

[M. Landry:] Pas forcément. Des fois, en cours d'année, on a des indications assez fortes qu'on a plus de moyens ou qu'on en a moins. Vous savez que c'est à peu près au mois de septembre que ça arrive, les premières indications. Alors, on verra. Mais il faut bien comprendre que notre effort de compassion et de solidarité s'inscrit dans un effort de solidarité nationale plus considérable. Ce n'est pas qu'une question de gouvernement, comme l'a dit ma collègue. Les entreprises, pour réintégrer des gens, par exemple, au travail, doivent se mobiliser, les syndicats doivent faire la même chose, les milieux municipaux. C'est pas une opération strictement gouvernementale, c'est une stratégie nationale de lutte à la pauvreté, puis le gouvernement, bien, il fait sa part au fur et à mesure de ses moyens et capacités.

[M. Greer (Stuart): François.

M. Cardinal (François): M. Landry, je saisis la bonne volonté en lisant votre document, mais je saisis pas trop le côté révolutionnaire des mesures présentées aujourd'hui.]

[M. Landry:] Hélas, la condition humaine fait qu'il y a aucun pays, même les plus avancés et les plus riches, qui ont réussi à éradiquer totalement la pauvreté. Bien au contraire, un des pays les plus riches de la terre, notre voisin du sud, est un de ceux qui a le niveau de pauvreté, en nombre d'individus visés, parmi les plus élevés. Alors, c'est pas l'approche révolutionnaire qu'il faut chercher, c'est l'approche efficace, pratique — donc l'action commence aujourd'hui, avec l'argent qu'on a — et l'approche concertée. La population et les groupements qui s'intéressent en particulier à ces questions vont être mis à contribution.

Ça va se faire dans un dialogue. S'il y a des mesures révolutionnaires et acceptables qui sortent de ce dialogue, elles ne sont pas exclues, mais c'est une lutte solide, cohérente et concrète qu'on cherche, plus que l'action d'éclat.

[M. Rochon: Je voudrais rajouter, si vous permettez, M. le premier ministre, que l'esprit dans lequel ce mouvement est lancé aujourd'hui en est un où une signification du terme révolutionnaire, qui est l'innovation, s'applique parfaitement. Et l'innovation au sens profond de la façon dont une société fonctionne. C'est-à-dire que, si ça marche comme on le souhaite et qu'on pense que ça devrait marcher, par les contacts qu'on a déjà, quand même, avec l'ensemble des gens au Québec, une stratégie de lutte, pour la lutte à la pauvreté va nous amener à révolutionner beaucoup de nos façons de faire et va nous amener à révolutionner plusieurs aspects dans nos rapports sociaux entre les différents groupes d'une société, vraiment, au titre de l'innovation sociale.

Alors, dans ce sens-là, quand le premier ministre a dit ça, il pensait... ou il référait sûrement à l'innovation, qui doit être une grande caractéristique de ce qu'on va faire. On va pas juste chercher des modèles... On va s'inspirer de ce qui se fait ailleurs, tous les pays essaient ça maintenant, mais s'inspirer d'ailleurs pour faire quelque chose qui va être collé à ce qu'est l'entité québécoise et de ce qu'on peut puis ce qu'on veut faire au Québec. Alors, c'est ça qui va être révolutionnaire, je pense.

Le Modérateur: Michel David.

M. David (Michel): Oui. M. Rochon, votre prédécesseur avait déjà travaillé pendant presque un an sur un plan. Vous avez, vous, Mme Léger, je pense M. Landry aussi, rencontré à quelques reprises les gens de la coalition de lutte contre la pauvreté...

M. Rochon: Le collectif.

M. David (Michel): ...le collectif qui regroupe à peu près tous les gens qui se préoccupent de ça. Vous savez très bien, finalement, ce qu'ils veulent, et là vous nous annoncez qu'on reprend une vaste consultation. Est-ce que ces gens-là vont pas vous dire: Écoutez, on vous a tout raconté? Et vous nous arrivez avec un document qui est une série de têtes de chapitre finalement. Ces gens-là vont peut-être avoir l'impression qu'ils parlent dans le beurre, non?

M. Rochon: Bon. Là, je voudrais préciser une chose, là. Ça fait deux, trois questions qui reviennent là-dessus, là. Ou bien on attendait un peu plus ou on sortait tout de suite une stratégie complète puis on disait: Voilà, la lutte contre la pauvreté, c'est ça. On a parlé à des gens puis on a bien compris que beaucoup de monde avait quelque chose à dire, qu'il y en a beaucoup d'autres qui ont déjà dit des choses, qu'il y a eu beaucoup d'échanges et qu'il fallait conclure ce débat-là qui est engagé depuis longtemps au Québec et qu'on a, nous, expressément demandé que le gouvernement joue d'abord son rôle qui est celui d'animer, de prendre le leadership, d'encadrer un dialogue, une concertation comme ce qu'on veut faire.

C'est ça que le document veut faire. Vous le savez, on a travaillé à beaucoup de choses, mon collègue, André Boisclair qui m'a précédé dans ce rôle-là, dans beaucoup d'autres ministères aussi parce que l'action est très intersectorielle. Dans beaucoup d'autres

ministères, il y a des idées, il y a des propositions qui s'orientent vers des projets et c'est ça qu'on va mettre sur la table et qu'on va discuter avec les gens et qu'on va valider. Alors, on ne ferme pas. Ça, ç'aurait été une façon de faire, mais tout le monde nous avait dit que c'était surtout pas comme ça qu'il fallait le faire. Alors, on complète l'opération avec tout le monde. C'est pour ça que vous avez la nature du document qui est là. On ne peut pas conclure avant d'avoir commencé cette dernière période. Maintenant, le...]

[M. Landry:] Oui. Dans nos rencontres, moi j'y ai participé comme...

[M. Rochon: On va revenir au Collectif.]

[M. Landry:] Même comme ministre des Finances, je rencontrais le Collectif régulièrement. Des fois, ils nous font de bonne foi des suggestions que nous ne pouvons pas accepter, en notre âme et conscience, -parce qu'elles ont plus d'inconvénients que d'avantages. Le grand exemple, c'est hausser davantage le salaire minimum, qui part d'un bon naturel, là. Tout le monde veut que le salaire minimum soit le plus élevé possible. Sauf que notre salaire minimum, il est déjà le plus élevé d'Amérique du Nord sauf un État américain, qui est le Rhode Island, je crois. Et, si on allait plus loin — là, tous les économistes et les spécialistes nous mettent en garde, de même que les gens très, très pratiques dont le député des Îles-de-la-Madeleine — si on va plus loin, le bateau qui vient faire traiter le poisson aux Îles, il va aller dans d'autres provinces où les coûts d'exploitation sont plus bas. Donc, une très bonne intention: hausser le salaire minimum. Résultat: création de chômage au bout. Le gouvernement doit arbitrer ces choses-là. Alors, quand on nous suggère de hausser le salaire minimum, on prend la suggestion avec respect puis on regarde ce que ça va faire à l'ensemble de l'économie puis on dit: Non, on l'a haussé de 0,10 \$ là, et puis faire plus n'aurait pas été responsable. D'ailleurs, l'opposition nous a reproché de l'avoir haussé de 0,10 \$, d'ailleurs, vous vous souvenez? Alors, ils nous suggèrent des choses avec une bonne foi totale puis, des fois, ces choses-là, ou on ne peut pas les faire parce qu'elles sont trop coûteuses ou elles sont contreproductives pour l'ensemble de la société.

[M. David (Michel): Mais vous savez tous très bien ce qu'ils veulent et là, vous nous dites: On va retourner les voir.

M. Rochon: Non, non. Attendez une minute, là! Une chose qu'ils veulent, c'est une loi pour éradiquer la pauvreté. On en a déjà discuté avec eux. On est déjà en mode de discussion et de travail avec eux et ce qu'on a convenu là-dessus très clairement, c'est une loi peut-être, on n'est pas nécessairement contre ça. La France, il y a quelques années, a adopté une loi de lutte contre la pauvreté, l'Angleterre, par contre, y est allée par la voie d'une stratégie. Alors, ce qu'on a très bien dit, et je pense que là-dessus on s'est compris, si on ne s'est pas complètement entendus, c'est qu'une loi, ça peut faire partie d'une stratégie, c'est l'approche qu'on a prise, plutôt qu'une stratégie à être dans une loi. Donc, la loi, on va en parler.

Ce qui est surtout important, ce qu'on a convenu avec eux — et le premier ministre était à cette rencontre où j'étais allé avec ma collègue — c'est qu'il y a beaucoup d'éléments qui sont dans leur loi qui sont les mêmes éléments dont on parle dans une stratégie. Alors, ce qu'on a convenu, pendant les prochains mois on va parler du contenu, et plus on va préciser

le contenu plus ça va peut-être être facile de s'entendre sur comment les contenants s'ajustent, premièrement.

Deuxièmement, le collectif regroupe énormément de groupes et de gens, et ça, on le reconnaît parfaitement. Mais eux aussi reconnaissent qu'il y en a d'autres aussi qui ont à voir là-dedans. Nicole Léger a parlé des employeurs entre autres, il y a beaucoup d'acteurs socioéconomiques partout dans les régions, qui ne sont pas nécessairement membres du Collectif. Et l'ouverture qu'on fait, c'est à tout le monde. On laisse personne de côté. Alors, le Collectif, oui. Et d'ailleurs, ma collègue les rencontre régulièrement depuis la rencontre qu'on a eue avec le premier ministre, on a eu une rencontre, on les a vus ensemble, elle continue à travailler avec eux. Donc, on est en mode de collaboration avec eux, mais on veut que tout le monde puisse venir. Et ça, je n'ai pas senti de leur part que ça leur causait problème qu'on ouvre encore plus large la concertation.

M. Greer (Stuart): Deux dernières questions en français, le premier ministre doit...]

[M. Landry:] Ce qu'on veut faire, c'est une espèce de compromis entre le respect de nos interlocuteurs et le travail avec eux et l'action immédiate. Il y a des choses qu'on fait maintenant. M. François Saillant, par exemple, FRAPRU, il veut de l'action dans le logement social. On le sait, il nous l'a dit, il nous a tout expliqué ça; on va le faire. D'autres, vraiment, disaient, comme priorité absolue — et ça tombe sous le sens — que les enfants n'aient plus faim avant de commencer la journée scolaire. Action immédiate. Les gens de l'économie sociale, Mme Neamtan en particulier et son groupe, nous ont dit que dans le dernier budget il n'y avait pas les moyens dont ils avaient besoin pour faire reculer à leur manière la pauvreté. On a fait une conférence de presse la semaine dernière et on a rajouté des moyens considérables. Alors, on veut que ça soit action immédiate et priorité et on veut aussi se doter, par la même occasion, d'une des meilleures stratégies au monde, et pour ça il faut qu'on parle avec nos interlocuteurs et nos interlocutrices pendant un certain nombre de mois. Mais s'il y a des actions possibles entre-temps, on va pas attendre. On va y aller.

[M. Greer (Stuart): Très vite, on a deux dernières questions en français, une question chaque s'il vous plaît parce qu'on est pressés un peu. Mme Andrée Brassard.

Mme Brassard (Andrée): Oui. Vous désirez mobiliser toute la société civile, mais j'aimerais savoir ce que vous attendez en particulier des entreprises et des syndicats.]

[M. Landry:] Bon. Les entreprises, moi, ce que j'attends, c'est des choses très pratiques et concrètes. Disons, on crée 300 nouveaux emplois dans un investissement donné. Là-dessus, il y en a 50 qui demandent aucune qualification particulière; un effort pourrait intégrer des gens qui sont pas sur le marché du travail, qui sont à l'aide sociale en particulier. Alors, c'est ça qu'on va demander à chaque d'entreprise dans le cas d'investissement majeur. C'est un exemple concret.

[Mme Brassard (Andrée): Mais, ça, c'est un message...]

[M. Landry:] Dans certains cas, ça s'est fait. Pardon?

[Mme Brassard (Andrée): C'est quand même un message que vous exprimez depuis plusieurs mois, ça. Est-ce que les entreprises...]

[M. Landry:] Et, dans certains cas, ça s'est fait. Mais on veut que ça se fasse d'une façon plus systématique. Parce que, dans d'autres cas, l'entreprise n'y a même pas pensé. Elle a fait son recrutement puis elle a pas pensé qu'il y aurait des gens qui pouvaient remplir les postes qui étaient à l'aide sociale. Il n'y a pas eu un effort particulier de fait. On veut maintenant que ce soit une pratique généralisée dans l'économie québécoise. Pas imposer des gens non qualifiés mais utiliser pour les circonstances où des postes demandent moins de qualification.

[M. Rochon: Et, dans cette foulée, il y a des situations pour les autres où il peut y avoir besoin de formation où, déjà, il y a des propositions pour que entreprises et syndicats acceptent de faire des accommodements possibles pour que des gens puissent être dans les entreprises.]

[M. Landry:] Oui. Des fois, la convention collective est un peu raide.

[M. Rochon: Oui. Des fois, on peut avoir des contre- éclats, alors il faut que les deux parties conviennent que, oui, on va faire de la place à des gens qui ont besoin d'une période d'adaptation un peu plus longue que ce qui est convenu dans les moeurs en cours actuellement. Ça, c'est un autre exemple de demande concrète de participation à l'entreprise. Eux, ils retrouvent leur intérêt de toute façon parce que, dans certains secteurs, il y a des pénuries de main-d'oeuvre. Et, parfois, c'est des pénuries de main-d'oeuvre dans des secteurs hautement technologiques, mais pas toujours; il y en a aussi où des gens peuvent être rapidement, facilement, adaptés. Mais ça prend une collaboration parce que l'ajustement doit être fait syndicat-employeur, Emploi-Québec et les différents services qu'on a.

M. Greer (Stuart): Dernière question en français, Francis.

M. Labbé (Francis): M. le premier ministre, il y a évidemment des besoins criants un peu partout dans la société. Il y a des gens qui ont de la difficulté à manger le matin. Mais il y a aussi... Ce matin, dans la rue, il y avait des gens atteints de surdit  qui demandaient plus d'argent. Est-ce que c'est possible d'accommoder tout le monde?]

[M. Landry:] Il faut faire tout ce qu'on peut pour accommoder tout le monde mais les besoins sont infinis puis les ressources ne le sont pas. Alors, ça va toujours  tre des arbitrages difficiles dans notre soci t  comme dans toutes les autres. Les besoins en sant  l , Jean Rochon est un des grands experts mondiaux de la question, on sait qu'ils sont infinis, hein. Si tu veux tout couvrir, le curatif et le pr ventif, 100 % du PNB va y passer. Alors, les  tats ont des arbitrages   faire. Puis, dans le cas de notre  tat, malheureusement encore provincial, bien, il y a la contrainte suppl mentaire de pas voir ses richesses s'accro tre assez vite en termes de moyens. L  il y a eu unanimit  des provinces encore hier, l , sous l' gide du pr sident de la conf rence des ministres des Finances. L  ce n'est plus une revendication qu b coise, ils se sont mis d'accord sur des transferts de points d'imp t,   travers le Transfert social canadien, de n'importe quelle mani re, des moyens. Et m me quand on les

aura, ces moyens, disons honnêtement aux populations qu'on pourra pas donner satisfaction à tout le monde.

[(Fin à 12 h 54)]